



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2019 - 2020



### RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 3EME SESSION Stade Georges Vuillermet- LYON 8EME

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » troisième stage de Formation Initiale pour cette saison (du 27 au 30 décembre 2019) selon les directives reçues de la Commission Fédérale des Arbitres, et de sa Direction Technique de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 3ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé Lundi 30 Décembre 2019.

Cette session regroupant 35 candidats inscrits (dont 7 féminines) a été animée par Omar AIT HAMMOU (Responsable – Formateur 1<sup>er</sup> degré) – Mohamed AROUS - Lazhar BENHARRAT - Patrick PRESTINI (Initiateurs en Arbitrage).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte FC LYON présidé par Patrice REA et bien aidé dans cette organisation par Yvan CLAUDEY – Directeur du club. Notre Commission de l'arbitrage tient à les remercier chaleureusement pour leur accueil.

A l'issue de ce stage en externat de 3.5 jours, 21 candidats dont 3 féminines ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une réunion préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) dont une séance de formation à la FMI, le **SAMEDI 25 JANVIER 2020** de 8h30 à 12h30 au siège du DLR. **Présence obligatoire !**

Ces candidats admis ont d'autre part l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 25 et/ou Dimanche 26 janvier 2020** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés : **1<sup>er</sup> et/ou 2 février, 8 et/ou 9 février, 15 ou 16 février 2020 (sous réserve des conditions climatiques).**

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA) présidée par Franck BALANDRAS.

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux-ci ont l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au [Jeudi 12 mars 2020](#) au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

**Avec nos coups de sifflets d'encouragements à nos 21 promus pour la pratique et nos meilleurs vœux de bonne année et de réussite !**

**Jean- Claude LEFRANC**  
**CTDA Lyon et du Rhône**  
**7/01/20**

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

**N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir remplir et scanner un bordereau de demande de licence arbitre (document adressé aux candidats avec leur dossier). Merci par avance de votre diligence.**